

Annexe au Règlement interne

« Règlement de jeu : week-end sous les bulles 1 & 2 »

1. Les horaires d'ouverture des bulles sont les suivants : Samedi de 8h à 21h & Dimanche de 8h à 20h.
2. **Les bulles sont fermées pendant les jours suivants : 24-25-26 et 31 décembre, 1^{er} et 2 janvier.**
3. L'école de tennis se réserve le droit d'occuper des terrains le samedi de 8h à 14h pour des cours sous la bulle 2 (terrains 4 & 5).
4. Le règlement des heures du week-end sous les bulles est identique pour tous les membres.
5. **Seuls les membres ont le droit de jouer sous les bulles : les invités ne sont pas autorisés.**
6. **Tous les joueurs présents sur le terrain doivent être enregistrés sur la réservation.** Si tel n'était pas le cas, une pénalité de CHF 40.- sera appliquée par le Comité - ou le cas échéant une personne à laquelle le Comité a conféré un tel pouvoir - au membre ayant placé la réservation
7. L'entrée dans les bulles est possible quelques minutes avant le début de l'heure de jeu, tout en respectant la partie en cours.
8. Les réservations se font via le système de réservations en ligne Ballejaune ou directement sur la borne au Club.
9. Les quatre terrains sous les bulles peuvent être réservés dès midi l'avant-veille (soit dès jeudi midi pour le samedi, dès vendredi midi pour le dimanche).
10. Les réservations sont limitées à deux réservations actives. Le Comité se réserve le droit de limiter les réservations à une réservation active en cas de forte influence.
11. L'heure de jeu est de 60 minutes, en simple comme en double.
12. Les créneaux débutent aux heures rondes sous la bulle 2 et aux demi-heures sous la bulle 1.
13. En cas d'empêchement, les membres doivent annuler les réservations jusqu'à une heure avant le début de l'heure. Les membres qui n'annulent pas leur réservation seront informés par email avant d'être suspendus pour une semaine puis plus.
14. Les réservations de deux heures consécutives sont prohibées, sauf si l'heure suivante a déjà commencé et que l'heure est libre de toute réservation. L'heure consécutive doit impérativement faire l'objet d'une nouvelle réservation.
15. Le pointage est requis. Un membre par réservation doit pointer sur la borne du Club entre 15 minutes avant et 15 minutes après le début de l'heure. Les réservations non-pointées sont automatiquement annulées 15 minutes après le début de la partie. Les membres qui ne pointent pas seront informés par email avant d'être suspendus pour une semaine puis plus.